

7^e professionnelle Type B

Complément en maintenance d'équipements techniques

Formation Générale Commune		7^e année
Total :		14h
Répartition :		
Français		4
Mathématiques		2
Formation sociale et économique		2
Formation scientifique		2
Education physique		2
Religion catholique		2
Option de Base Groupée		7^e année
Total :		22h
Répartition :		
Electricité appliquée		6
Mécanique appliquée		4
Travaux pratiques - Mécanique		4
Travaux pratiques - Soudage		2
Travaux pratiques - Electricité		6
Horaire complet		7^e année
Total :		36h

L'élève sortant d'une 7^e PB « Complément en maintenance d'équipements techniques » devra être capable :

- De respecter les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement ;
- De maintenir en bon état de fonctionnement les installations industrielles ;
- De réaliser des travaux d'installation, lors d'une modification ou d'une amélioration, comportant des composants mécaniques, électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques ;
- D'assurer la maintenance préventive et/ou corrective ;
- De diagnostiquer, localiser une panne et dépanner ;
- D'assister ou réaliser le redémarrage des installations.

APRES LE 3^e DEGRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET LA 7^e PROFESSIONNELLE B DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SUPERIEUR, l'élève obtient deux documents :

- 1) Le certificat homologué de l'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S) donnant l'accès aux études supérieures de type court (pour les élèves vraiment motivés) ;
- 2) Le certificat de qualification (CQ7) donnant l'accès à la profession (acquisition d'une plus grande autonomie dans l'orientation choisie).